
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de correction de la route 138
dans le secteur des lacs Castor et Rat musqué
sur le territoire de la municipalité de Godbout
par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de
l'Électrification des transports**

Dossier 3211-05-453

Le 16 février 2016

***Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques***

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de correction de la route 138 dans le secteur des lacs Castor et Rat musqué, Godbout par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

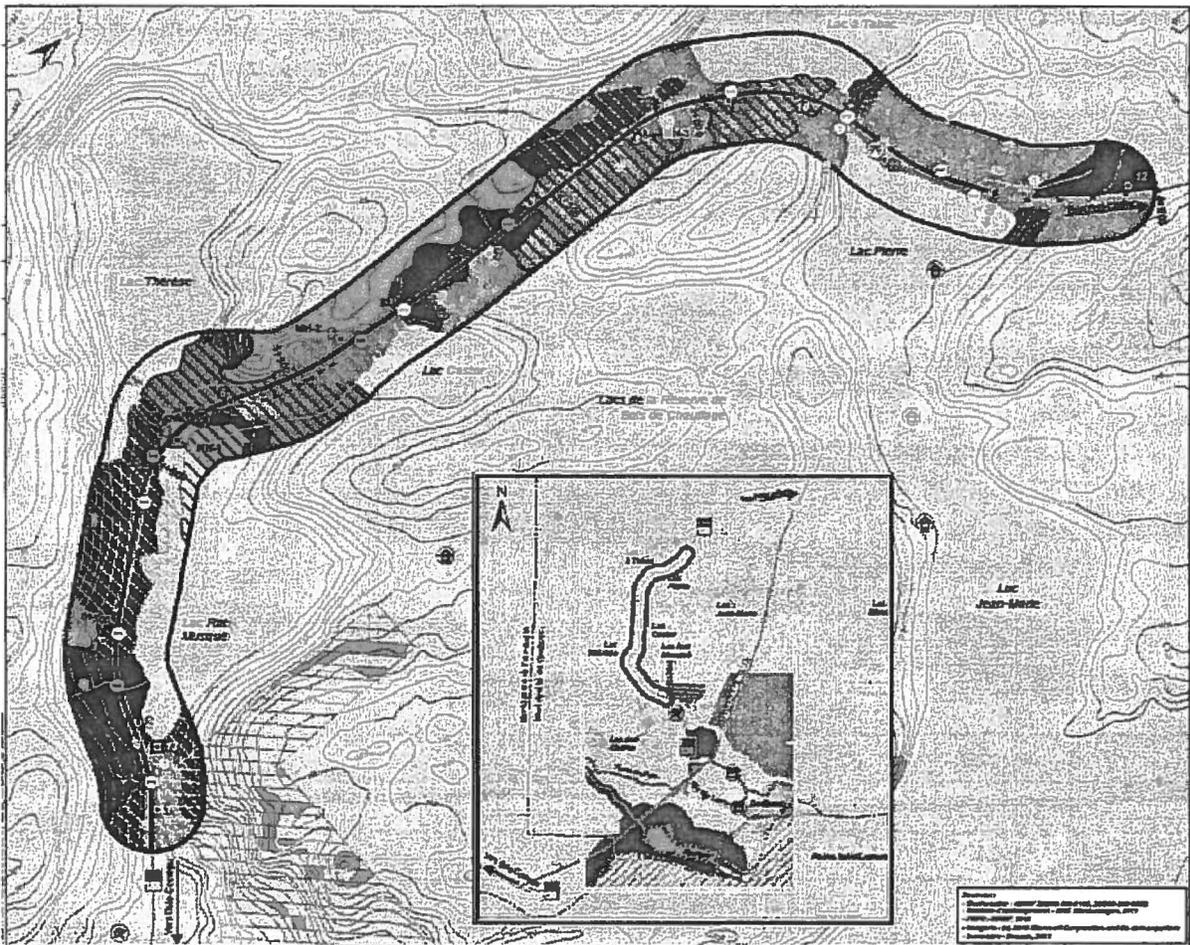
Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2011-06-09	Réception de l'avis de projet
2011-07-04	Délivrance de la directive
2014-03-26	Réception de l'étude d'impact
2014-07-08	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2015-02-12	Réception de l'addenda
2015-04-02	Transmission du deuxième document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2015-11-25	Réception de l'addenda 2

2. DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet vise la réfection d'un tronçon de 4,25 km de la route 138 environ 4 km à l'est de Godbout sur la Côte-Nord. La route actuelle présente un enjeu de sécurité, elle serpente entre cinq lacs dans une succession de courbes verticales et horizontales prononcées qui réduisent la visibilité et rendent la conduite dangereuse. Le projet vise principalement la résolution des trois problématiques suivantes : la présence de courbes sous-standard et d'une pente prononcée entre les lacs Rat musqué et Castor, l'absence de toute possibilité de dépassement et une distance de visibilité à l'arrêt insuffisante par endroit.

Figure 1 : Localisation du projet



Source : Étude d'impact, rapport principal, Annexe 1, février 2014.

La structure de la nouvelle route sera composée d'une chaussée à deux voies de 3,7 m chacune et d'accotements de 3 m pavés sur 1,75 m. La largeur de l'emprise dépassera les 35 m sur la totalité du tracé. La plus importante courbe horizontale sera adoucie, son rayon de courbure passera de 185 m à 400 m. De la même façon, la courbe verticale la plus problématique sera rallongée de 200 m et sa pente sera réduite de 12 % à 9 %. Une voie auxiliaire de 1,6 km en direction est sera ajoutée entre les chaînages 1+400 et 3+000 afin de permettre le dépassement des véhicules lents.

Parmi les enjeux environnementaux du projet, notons le risque d'érosion causé par la proximité entre la route et les lacs, l'empiètement dans un milieu humide et dans l'habitat de poisson.

Le tracé entre les lacs Thérèse et Rat musqué a été dessiné en fonction de la zone d'argile qui s'y trouve. Le tracé croise une douzaine de ponceaux. Le projet implique le déboisement et le débroussaillage d'une surface d'environ 10 ha. Les surfaces abandonnées du tracé actuel seront réaménagées et naturalisées. La circulation sera maintenue pendant les travaux grâce à l'aménagement d'une voie de contournement. Le coût estimé du projet est de l'ordre de 18 000 000 \$ et le calendrier de réalisation est sujet à la disponibilité des budgets requis.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC, les ministères et l'organisme suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction de l'écologie et de la conservation;
- la Direction régionale de la faune;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère des Finances et de l'Économie;
- le ministère des Ressources naturelles;
- le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Correction de la route 138 dans le secteur des lacs Castor et Rat musqué, Godbout – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec – Rapport principal*, par Dessau, février 2014, totalisant environ 174 pages et incluant 7 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DIRECTION DE LA CÔTE-NORD. *Correction de la route 138 dans le secteur des lacs Castor et Rat musqué, Godbout – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Addenda : réponses aux questions et commentaires de la DÉE du MDDELCC du 8 juillet 2014*, par Stantec, février 2015, totalisant environ 60 pages et incluant 4 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Correction de la route 138 dans le secteur des lacs Castor et Rat musqué, Godbout – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Addenda 2 : Réponses aux questions et commentaires de la DÉE du MDDELCC du 2 avril 2015*, par Stantec, novembre 2015, totalisant environ 44 pages et incluant 4 annexes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de juillet 2011. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDELCC.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Marie-Emmanuelle Rail, M. Sc. de l'eau

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres